

Animation



Ciné-débat

Aborder les enjeux de l'industrie de la confection grâce au documentaire "Jeans toxiques, la face cachée de l'industrie textile en Turquie".

Fiche pédagogique - septembre 2023

The logo for achACT, featuring a stylized 'a' and 'c' above the text 'achACT'.

EN BREF

La filière du jeans n'échappe pas au modèle d'exploitation prédominant dans l'industrie de l'habillement. Les enjeux sociaux liés à sa fabrication sont de taille, notamment pour ce qui concerne la santé des travailleur·euses lorsqu'il s'agit de délayer ou d'user les jeans pour répondre aux critères de mode tant prisés depuis plusieurs décennies. Parmi les pays producteurs de jeans figure la Turquie. Qu'en est-il des conditions de travail dans les filières de production de jeans du pays ?

Pour en savoir plus et sensibiliser aux enjeux sociaux qui touchent la filière du jeans, achACT propose l'animation d'un ciné-débat autour du film documentaire court « Jeans toxiques, la face cachée de l'industrie textile en Turquie ».

achACT propose cette fiche pédagogique à toutes celles et ceux désireux d'organiser l'animation d'un ciné-débat. Nous facilitons l'accès au film auprès de la boîte de production. Nous sommes disponibles aussi pour animer le ciné-débat.

Animation : un ciné-débat

Public-cible : adulte ou adolescent, en groupe dont la taille peut varier

Durée : 30' de projection et débat entre 45 minutes et 1h

Lieu : salle de projection



Fiche pédagogique proposée par achACT asbl
Éditrice responsable Sanna Abdessalem
Rédaction Denis Clérin - achACT asbl 2023
Relecture Sanna Abdessalem, Zoé Dubois - achACT asbl 2023
Photos : © meslekhaligi.org

Avec le soutien financier de la Fédération Wallonie Bruxelles et du Brabant Wallon



achACT agit aux côtés de celles et ceux qui fabriquent nos vêtements. Nous travaillons à l'amélioration des conditions de travail et au soutien des luttes des travailleuses et travailleurs de l'industrie mondialisée de l'habillement. Nous représentons le réseau international Clean Clothes Campaign en Belgique francophone. Pour en savoir plus : <https://www.achact.be/a-propos/>

achACT est une organisation reconnue en éducation permanente par la Fédération Wallonie Bruxelles, sur les axes 3 (service, outils, recherche) et 4 (sensibilisation, information, campagne). Nous proposons d'alimenter une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société visant la participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique à travers la production d'analyses et d'outils pédagogiques en partant des enjeux humains de l'industrie de l'habillement.

Tous nos outils sont disponibles sur www.achact.be/ressources/
Avec le soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles

LE DOCUMENTAIRE

« Jeans toxiques, la face cachée de l'industrie textile en Turquie ».

Synopsis : La Turquie fabrique des millions de jeans pour les grandes marques de mode. Dans les filières de l'habillement, ce travail est souvent effectué par des sous-traitants. Leur main d'œuvre est exposée à des produits chimiques toxiques, quand elle ne trime pas dans des conditions infernales. Bego Demir, ancien ouvrier du textile, est lui-même une victime de ces pratiques et défend depuis des années les droits de ses camarades. **Pour se procurer le documentaire, nous contacter : achacteurs@achact.be**



© ZDF, 2021

Reportage « Arte Regards »
Production allemande, ECO Media pour ZDF en collaboration avec ARTE
Durée : 30 minutes – Version FR réalisée par ARTE France
© ZDF, 2021

REPÈRES

Turquie :

- 85 millions d'habitant.e.s (2022)[1]
- 35 497 entreprises d'habillement enregistrées (2020)[2]
- 602 800 travailleur.euses de l'habillement et de la chaussure enregistré.es[3] mais 1,5 millions si on ajoute les travailleur.euses non enregistré.es[4]
- 16,7 milliards USD d'exportation de vêtements au cours des 10 premiers mois de 2021, un record[5]

Salaire mimimum vs salaire vital en Turquie[1]		Conversion en €[7]
Salaire minimum	4.253 TRY	148 €
Calcul d'un salaire vital pour vivre en Turquie (01/2022)	13.000 TRY	452 €
% du salaire minimum par rapport au salaire vital		27%

[1] <https://cleanclothes.org/file-repository/ccc-countryprofile-turkey-2022/view>

[2] Id.

[3] Id.

[4] Id.

[5] Documentaire « Jeans toxiques », Arte (5'30")

[6] <https://cleanclothes.org/news/2022/turkish-garment-workers-earn-just-a-quarter-of-a-living-wage>

[7] <https://www.xe.com/fr/currencyconverter> consulté le 6/09/23

ENJEUX

Cette animation permet de partir du jeans, article de mode intemporel et omniprésent pour soulever des enjeux sociaux propres à sa fabrication tout en donnant la possibilité d'extrapoler pour couvrir des enjeux sociaux plus vastes de l'industrie de l'habillement mondialisée.

Le documentaire « Jeans toxiques, la face cachée de l'industrie textile en Turquie » permet de soulever 3 enjeux principaux :

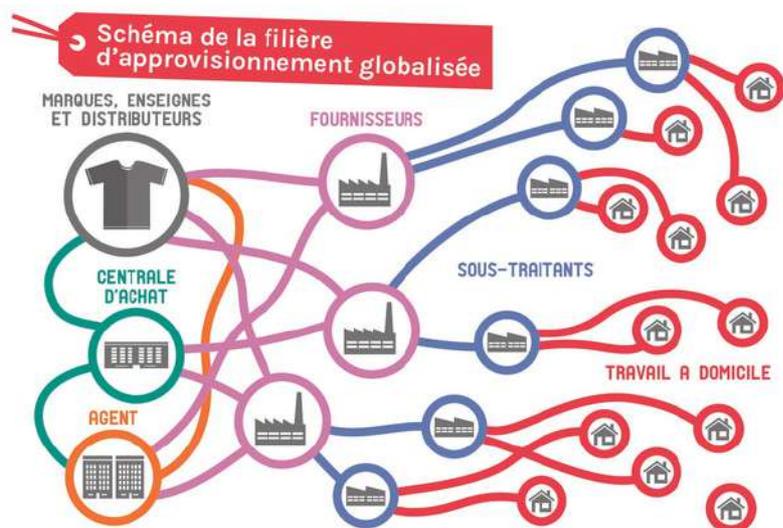
1. La sous-traitance en cascade
2. La santé des travailleur·euses et la pollution de l'environnement
3. La communication des marques et le green & social washing

1. La sous-traitance en cascade

Bego Demir, ex-sableur de jeans : « Dans le secteur du textile, les chaînes d'approvisionnement sont très vastes et morcelées. Ça ne rime pas à grand-chose de ne contrôler les conditions de travail que dans les fabriques avec lesquelles on est lié par un contrat. Il existe un bataillon de sous-traitants. Dans le jargon on les désigne par T1, T2, T3 et ainsi de suite. La loi doit s'appliquer à tous les sous-traitants. Il faut responsabiliser l'ensemble des acteurs qui rentrent dans la fabrication du produit. » (Bego 7'20")

Le nombre de sous-traitants[8] et l'opacité des filières

Aujourd'hui, bon nombre de personnes qui produisent des biens et services travaillent pour des sous-traitants d'entreprises transnationales. Elles sont donc déconnectées des entreprises donneuses d'ordre situées au sommet de la chaîne. Ces chaînes de sous-traitance traversent les frontières et voient intervenir une myriade de sociétés, aux statuts divers, qui opèrent dans des contextes sociaux, politiques et économiques extrêmement variés.



Télécharger le [schéma de la filière d'approvisionnement](#).

L'industrie du vêtement, loin de faire exception en la matière, en représente un exemple patent. Elle se caractérise en effet par des filières d'approvisionnement complexes et opaques, où les produits vendus dans le monde entier sont principalement fabriqués dans des usines installées en Asie, à l'Est et dans le Sud de l'Europe ainsi qu'en Afrique et en Amérique du Sud.

[8] <https://www.achact.be/content/uploads/2023/05/schema-filiere-1.jpg>

Dans cette économie globalisée, les États et les fournisseurs sont poussés, par un environnement hyper concurrentiel, à répondre à la course infernale au plus bas coût et à revoir leurs exigences sociales et environnementales à la baisse afin d'attirer les investisseurs étrangers. Cette mise en concurrence des usines et des États par les entreprises donneuses d'ordre, couplée à des chaînes de sous-traitance interminables et nébuleuses, exposent les travailleuses du secteur à des conditions de travail précaires et privent ces dernières de toute possibilité de recours.

Regep, travailleur et responsable d'un atelier de sous-traitance : « Le textile est un secteur où la cadence est infernale. On travaille souvent de 8h du matin à 8h du soir. Ce n'est pas une vie (...) On passe notre temps à travailler, on ne fait rien d'autre » (0'22"). Au niveau des conditions salariales : « On a beau travailler 12h par jour, il ne nous reste pas un sou à la fin du mois. Ma fille est encore toute petite et je ne peux pratiquement rien lui offrir. » (2'08"). Le salaire journalier s'échelonne en effet entre 10 et 15 €.

L'impact sur les conditions de travail

Cette opacité a pour effet de déconnecter les entreprises donneuses d'ordre des travailleuses qui confectionnent leurs vêtements et, par-là même, de les dégager de toute forme de responsabilité. En effet, les travailleuses ignorent souvent pour quelles enseignes elles produisent des vêtements.[9]

La journaliste témoigne : « Nos caméras ne sont pas les bienvenues mais un établissement [un atelier de délavage clandestin] accepte de nous ouvrir ses portes. Sa main d'œuvre est constituée d'immigrés sans permis de travail. » (9'44").

Le recours à des travailleur-euses migrant-es internes et externes au pays

Les nombreux travailleur-euses migrant-es dans le secteur de l'habillement travaillent généralement dans des entreprises de sous-traitance de niveau 2 et de niveau 3 engagées dans une production informelle et illégale. Le sous-traitant de niveau 1 qui a reçu la demande de la marque, a tendance à externaliser le travail dans des secteurs complémentaires : couture, blanchiment, lavage, fixation d'accessoires, broderie. Comme le travail informel est plus élevé dans ces secteurs, le taux d'embauche de travailleur-euses migrant-es est également élevé. [10] Dans le documentaire, Regep tout comme Bego viennent d'Anatolie du Sud-Est, une des 7 régions de Turquie, à majorité Kurde, accolée à la Syrie qui se trouve à environ 1500 km d'Istanbul. Il s'agit donc d'une migration interne parce qu'« il y a tellement de chômage là-bas [11] ».

Selon les informations reçues de travailleurs turcs[12], la majorité des travailleurs proviennent d'Afghanistan, du Bangladesh, de Syrie, de Géorgie, d'Ouzbékistan ou du Pakistan. Selon ces mêmes sources, ils recevraient généralement 50 % de moins par rapport aux travailleur-eurs turcs. D'autre part, les travailleur-euses qui effectuent des travaux considérés comme "sales", c'est-à-dire le sablage ou l'application de permanganate de potassium, sont payés 50 % de plus qu'un travailleur moyen.

Peu importe le lieu, les marques de la fast fashion tirent profit des situations de précarité.

[9] https://www.achact.be/content/uploads/2022/06/202206_ANALYSE_Transparence-et-devoir-de-vigilance-dans-le-secteur-belge-de-lhabillement_FR.pdf

[10] https://cleanclothes.org/file-repository/turkey-potassium-report.pdf/view_p14

[11] Regep, in « Jeans toxique », Arte Regards, 21'30

[12] https://cleanclothes.org/file-repository/turkey-potassium-report.pdf/view_p14

2. La santé des travailleur·euses et la pollution de l'environnement

La journaliste : « Ces hommes travaillent sans combinaison de protection. Et leurs masques ne sont pas efficaces. » (10'39)

La santé au travail

Permanganate de potassium : un produit dangereux

Le permanganate de potassium est aujourd'hui utilisé dans 90 % des procédés pour créer l'aspect blanchi des produits en denim vendus dans nos rues commerçantes. Son utilisation s'est généralisée après qu'il a été démontré que le sablage - l'ancienne technique utilisée pour décolorer le denim - était à l'origine de la silicose, une maladie pulmonaire. Le produit chimique est désormais appliqué sur les jeans et les vestes par des travailleurs munis de pistolets de pulvérisation dans des ateliers confinés, souvent sans équipement de protection approprié.

Le produit chimique est classé comme "dangereux" par l'Agence européenne des produits chimiques et est réputé affecter les poumons en cas d'inhalation répétée, entraînant des symptômes similaires à ceux de la bronchite et de la pneumonie. [13]

Silicose : la maladie incurable des sableurs de jeans

Le sablage est une autre technique pour délayer le jeans, un procédé qui vise à retirer la pigmentation indigo du jean (denim) en propulsant à forte pression un jet de sable. À force d'inhalation de la silice cristalline contenue dans ce sable, les travailleur·euses comme l'était Bego Demir par le passé, ont contracté la silicose. Aucune guérison de cette maladie n'est possible. En 2009, le Comité turc de solidarité avec les sableurs, initié par Bego un an plus tôt et soutenu par le réseau Clean Clothes Campaign dont achACT fait partie, a obtenu du gouvernement turc l'interdiction du sablage et l'accès gratuit aux soins médicaux. En 2011, suite aux efforts de campagne, 100 enseignes ont alors déclaré qu'elles n'utiliseraient pas le sablage dans leurs filières. Si elle est interdite dans nombre de pays de production de jeans, difficile de savoir si elle est encore pratiquée dans les petits ateliers du secteur informel. Dans tous les cas, cette pratique met gravement en danger la vie des milliers d'opérateurs de sablage qui en subissent aujourd'hui les conséquences sur leur santé.



[13] <https://labourbehindthelabel.org/concerns-raised-over-health-impacts-of-chemical-use-in-denim-bleaching/>

Une militante de Greenpeace Turquie : « Près d'1/3 des entreprises qui bordent la mer [de Marmara] sont spécialisées dans le textile. » (25'50)

Une jeune femme qui vit dans le voisinage du plus grand site textile de la Turquie en périphérie d'Istanbul : « Ma maison est à 5 min de la rivière (...) on ne peut pas utiliser cette eau. Ce n'est même pas possible de rester sur les berges de la rivière. Son eau nous rend malade, c'est vraiment dramatique. » (23'35)

Bego Demir, ex-sableur de jeans : « La production de textile consomme une énorme quantité d'eau. Pour un simple t-shirt, on a besoin de 2700 l d'eau entre la culture du coton et le produit fini. (...) Et cette eau est polluée, même l'eau potable. » (26'00)



© Shutterstock

Pollution de l'environnement

Le modèle commercial de la Fast Fashion a entraîné une augmentation considérable des quantités de vêtements produits, vendus et jetés. Selon McKinsey, la production de vêtements a doublé entre 2000 et 2014, et le consommateur moyen achète 60 % de vêtements en plus chaque année. Par voie de conséquence on constate que la teinture et le traitement de tous les vêtements représentent environ 17 à 20 % de l'ensemble de la pollution industrielle de l'eau. [15]

Et une industrie qui gagne des milliards sur l'exploitation des personnes et de la planète ne devient pas soudainement plus durable lorsqu'elle commence à utiliser du coton biologique. La véritable durabilité ne peut venir que d'un changement systémique dans l'industrie, qui doit inclure la prévention de risques environnementaux, des conditions de travail décentes, un salaire décent et une vie digne pour les travailleurs de l'habillement. Sans cela, se vanter d'être durable revient à faire du greenwashing sur un modèle économique fondamentalement défectueux. [16]

[15] <https://www.sustainyourstyle.org/en/whats-wrong-with-the-fashion-industry#anchor-fast-fashion>

[16] <https://cleanclothes.org/fashions-problems/waste-and-pollution>

3. La communication des marques et le green & social washing



Bego : « Les grandes enseignes du prêt à porter trouvent bien de l'argent pour apporter leur soutien à des projets sociaux. Ce qu'elles devraient faire, c'est revoir leurs coûts à la hausse. » (29'05)

La journaliste : « Sollicité par ARTE, Zara, le géant du prêt-à-porter, se contente de vanter son propre modèle de gestion qui veut que les fournisseurs appliquent le droit du travail du pays où ils officient, y compris envers les sous-traitants. » (5'16) ou « Armani nous [Arte] a assuré que les fournisseurs ont l'obligation d'observer le règlement du groupe Armani et de le faire appliquer à l'ensemble des sous-traitants. » (16'30)

La responsabilité des marques tout au long de la filière de fabrication et leurs pratiques d'achat

Les grandes marques vont la plupart du temps chercher à se dédouaner de leur responsabilité vis-à-vis de leurs sous-traitants. « Les ateliers de fabrications doivent respecter les lois du pays dans lesquels ils produisent », entend-on souvent dans leurs discours. Mais elles oublient de parler de leurs pratiques d'achats à l'égard de ces mêmes fournisseurs et de leur impact sur les conditions de travail délétères qui règnent dans les ateliers où sont produits leurs vêtements.

Ce sont en effet les entreprises donneuses d'ordre qui fixent généralement la taille et la fréquence des commandes, les délais de livraison, le temps alloué à la production, la qualité des biens achetés et bien sûr, le prix. Or, ces paramètres vont évidemment impacter les conditions de travail des travailleur-euses de la confection de même que leur salaire. Ces pratiques sont par ailleurs particulièrement opaques.

Quant aux fournisseurs, ils se livrent à une concurrence féroce. Ils bradent leur production afin de garantir les plus bas coûts et d'obtenir les précieuses commandes des enseignes de mode. Les contrats avec les entreprises donneuses d'ordre, s'ils existent, sont temporaires et fluctuants, les entreprises sous-traitantes manquent souvent de ressources pour garantir les droits de leurs travailleuses.[17]

[17] <https://labourbehindthelabel.org/concerns-raised-over-health-impacts-of-chemical-use-in-denim-bleaching/> p12

Dila Hisarlı, militante : « Les témoignages recueillis contredisent l'image que les enseignes de la mode aimeraient faire passer. Beaucoup d'entreprises prétendent appliquer des règles sur les conditions de travail et la défense de l'environnement mais quand on y regarde de plus près, on se rend compte qu'il n'en n'est rien. Leurs arguments marketing ne sont que du greenwashing. On ne pourra pas rompre ce cercle vicieux si on n'utilise pas notre pouvoir de consommateurs pour les confronter à leurs contradictions. » (24'58)



Le green et social washing

Le green ou social washing désignent l'usage d'arguments écologiques ou sociaux dans un objectif de communication et de marketing plutôt que d'un engagement réel ou vérifiable. Les grandes marques nous font croire qu'elles agissent en matière de mode responsable alors qu'elles devraient avant tout produire moins et payer correctement les travailleur-euses de leurs filières.

D'autre part, très souvent, le marketing et l'information parcellaire et non documentée des marques rendent presque impossible pour les consommateur-trices de savoir comment faire un choix responsable.

ACTIONS

Si le documentaire pose les enjeux, il permet également de soulever des pistes de solution :

1. Légiférer pour mieux réguler

« Il est grand temps d'adopter une loi relative au devoir de vigilance des multinationales et de veiller à son application sur le terrain. », Bego Demir, 29'58

2. Changer les pratiques d'achat des marques et enseignes de mode

« Il faudrait que les marques acceptent de réduire leurs marges mais elles sont en quête de profit. C'est dans cette même logique qu'elles se refusent à fabriquer des vêtements que les usagers vont porter plus longtemps. », Bego Demir, 29'30

3. Vers un salaire vital pour les travailleur-euses de la confection

« Poser les jalons de standards de production en y allouant un budget suffisant pour créer des conditions acceptables. J'entends par là, verser des salaires décent à leur main d'œuvre et renoncer aux produits chimiques. », Bego Demir, 29'05

4. La pression des consommateur-trices sur les marques

« Leurs arguments marketing ne sont que du greenwashing. On ne pourra pas rompre ce cercle vicieux si on n'utilise pas notre pouvoir de consommateurs pour les confronter à leurs contradictions. », Dila Hisarlı, 24'58

ANIMATION

Objectifs pédagogiques

À la fin de la séance les participant-es pourront...

- prendre connaissance des enjeux d'une filière spécifiques de l'industrie de l'habillement : le jeans
- expliquer en quoi la filière de production du jeans -tel que vu dans le documentaire- ne respectent pas les droits humains et environnementaux
- identifier et proposer des moyens d'action

Pour animer le débat

-Avant la projection :

Suggérer une consigne : pendant le film, soyez attentif-ves à ce qui vous touche, vous interpelle ou vous surprend pour pouvoir le partager après la projection.

-Après la projection :

Option 1 : le dialogue ouvert (1h)

Partir de l'émotion suscitée par le film et amener l'échange vers une meilleure compréhension de la problématique :

- Qu'est-ce qui vous a surpris dans ce documentaire ?
- Quels sont les problèmes majeurs décrits dans le documentaire ?
- Quelles sont les solutions mises en œuvre ou suggérées pour soutenir les travailleur-euses ?

Terminer sur l'action possible :

- Selon vous, quel est notre rôle en tant que citoyen-ne, consommateur-trice, travailleur-euse en matière de soutien aux luttes dans les filières de confection de vêtements ?
- Qu'avez-vous appris de ce film que vous aimeriez que tout le monde sache ?

Option 2 : le dépliage plus méthodique (2h)

Qu'est-ce qui est dit à propos de ... :

- la situation de Regep ? Qui est-il ? Quelles sont ses difficultés ?
- la santé de Bego. Qui est-il ? Pourquoi va-t-il chez le médecin ?
- du délavage des jeans et de son impact sur le travailleur interviewé et l'environnement ?
- Armani et Zara, interrogé par la journaliste d'Arte ?
- l'état de la mer de Marmara ?
- du greenwaching ?

Quelles sont les solutions évoquées pour ... :

- améliorer la situation des travailleurs de la confection de jeans ?
- responsabiliser les marques vis-à-vis de leurs sous-traitants ?
- avoir une information pertinente en tant que consommateur.trices ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Objectifs pédagogiques

Pour comprendre

Tous nos outils et nos analyses sont disponibles sur : www.achact.be/ressources/

- Schéma de la filière d'approvisionnement globalisée.
- Jeu de rôle : « Comprendre les mécanismes au cœur des mauvaises conditions de travail des couturières de la fast fashion ».
- L'analyse : « L'opacité des chaînes d'approvisionnement globalisées du secteur de l'habillement : un frein à la mise en œuvre du devoir de vigilance. »
- Le rapport (EN) : « Potassium permanganate spray report »
- En savoir plus sur le salaire vital, la transparence et les sous-traitances des différentes entreprises de mode : (re)découvrez le Fashion Checker.

Pour réfléchir aux comportements d'achat en tant que consommateur-trices et repérer le greenwashing des entreprises :

- Écoconso propose l'article Comment repérer le greenwashing ?
- Test-Achats réalise un test comparatif de jeans dans sa revue du mois de novembre 2023 <https://www.test-achats.be/> (à paraître)

Pour soutenir

- Le Petit guide d'action digitale pour faire pression sur les enseignes de mode
- Le Guide pédagogique : Argumenter pour l'adoption d'une loi sur le devoir de vigilance des entreprises
- La campagne nationale et européenne pour l'adoption d'une loi sur le devoir de vigilance.



Fiche pédagogique proposée par achACT asbl
Éditrice responsable Sanna Abdessalem
Rédaction Denis Clérin - achACT asbl 2023
Relectures Sanna Abdessalem, Zoé Dubois - achACT asbl 2023
Photos : © meslekhostaligi.org
Avec le soutien financier de la Fédération Wallonie Bruxelles